



// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 février 2020

Comprendre la contribution des énergies renouvelables à l'économie de la France et de ses territoires

A l'occasion de son 21^{ème} colloque annuel et alors que la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) est actuellement soumise à la consultation du public, le Syndicat des énergies renouvelables publie une étude qui apporte un nouvel éclairage sur la manière dont les énergies renouvelables contribuent à l'économie de notre pays.

Quelle sera la valeur créée par le développement des énergies renouvelables en France ? Comment cette valeur se distribue-t-elle dans les territoires ? Combien d'emplois seront générés grâce aux énergies renouvelables ? Quel impact sur la facture énergétique de la France ? Voici les questions auxquelles le SER a cherché à répondre dans sa nouvelle étude « *Evaluation et analyse de la contribution des énergies renouvelables à l'économie de la France et de ses territoires* », réalisée en collaboration avec le cabinet EY.

Afin d'éclairer le débat public, quatre indicateurs (création d'emplois, création de valeur ajoutée, retombées fiscales et impact sur la facture énergétique) ont été modélisés sur l'ensemble de la période de la PPE. Deux scénarios alternatifs ont également été étudiés afin de mesurer l'impact d'objectifs renouvelables plus ambitieux d'une part, et d'une politique industrielle renforcée d'autre part.

Parmi les principaux enseignements de cette étude :

- Le développement des énergies renouvelables, en suivant la trajectoire de la PPE, fera passer le nombre d'emplois Équivalent temps plein (ETP) total de 152 000 à 236 000 entre 2019 et 2028.
- La valeur ajoutée créée par le développement des énergies renouvelables profite largement à l'économie nationale, avec plus de 80 % de la valeur économique localisée en France.
- Les territoires sont très largement bénéficiaires du développement des énergies renouvelables. Les retombées fiscales des énergies renouvelables vers les collectivités locales sont estimées à 1 milliard d'euros en 2019, et à 1,6 milliard d'euros en 2028. Près d'un tiers de ces retombées bénéficient directement aux communes et intercommunalités.
- Les énergies renouvelables jouent un rôle important dans l'amélioration de la facture énergétique de la France : elles ont permis d'économiser 4,6 milliards d'euros d'importations en énergies fossiles en 2019 dans les secteurs de la chaleur et des transports.



Alors que beaucoup de contre-vérités circulent encore sur les énergies renouvelables, cette étude ramène de la rationalité dans le débat public. Elle montre notamment que le soutien apporté aux énergies renouvelables se traduit non seulement par des retombées fiscales pour l'Etat et les collectivités, mais aussi par la création de valeur ajoutée pour l'ensemble de l'économie française » indique Jean-Louis BAL, président du SER. « Ces analyses montrent aussi que les énergies renouvelables sont véritablement des énergies de territoire, les régions françaises bénéficiant de manière quasi-homogène des retombées fiscales et des créations d'emplois » précise Alexis GAZZO, associé chez EY.

Alors que le Gouvernement présentera dans les prochains mois son « Pacte productif », cette étude met en évidence qu'une stratégie de densification du tissu industriel local des énergies renouvelables se traduirait par des gains importants en termes de valeur ajoutée. « Nous devons rester ambitieux et poursuivre les efforts engagés afin de renforcer la structuration de filières industrielles sur le territoire national » conclut M. Bal.

Télécharger la synthèse de l'étude et ses messages clés [ici](#).

Contact presse SER :

Françoise JOUET
francoise.jouet@enr.fr
01 48 78 05 60 // 06 45 33 57 47

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 400 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le SER sur www.enr.fr  [@ser_enr](https://twitter.com/ser_enr)  [Syndicat des énergies renouvelables](#)

Contact presse EY :

Quentin HACQUARD
quentin.hacquard@fr.ey.com
01 55 61 35 47 // 07 78 87 30 36

EY est un des leaders mondiaux de l'audit, du conseil, de la fiscalité et du droit, des transactions. Partout dans le monde, notre expertise et la qualité de nos services contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et les marchés financiers. Nous faisons grandir les talents afin qu'ensemble, ils accompagnent les organisations vers une croissance pérenne. C'est ainsi que nous jouons un rôle actif dans la construction d'un monde plus juste et plus équilibré pour nos équipes, nos clients et la société dans son ensemble.

Suivre EY sur www.ey.com  [@EYnews](https://twitter.com/EYnews)  [EY](#)

